



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

**Paris, le 27 juillet 2021**

*Service du pilotage et de l'évolution des services  
Sous-direction de l'innovation pédagogique et  
collaborative (IPEC)*

**Nos réf. : MO-2021-02**

**Affaire suivie par :**

Maja Olow-Lafon

[maja.olow@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maja.olow@developpement-durable.gouv.fr)

**Tél. : 01 40 81 96 53**

**Objet : Consultation pour l'élaboration de modules à distance type « webinaires » faisant appel à de l'intelligence collaborative et s'appuyant sur des exemples en lien avec les politiques publiques du pôle ministériel**

## **I. CONTEXTE**

Au sein du service du pilotage et de l'évolution des services (SPES), la sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (iPEC) a pour missions d'accompagner les transformations et la modernisation des services et des politiques publiques portées par le pôle ministériel, en s'appuyant sur des modes d'action pédagogiques et collaboratifs diversifiés et innovants.

Elle promeut la facilitation du changement de postures, de comportements, des modalités d'action et de conduite de projets, de la gouvernance au management, à travers un programme d'actions pédagogiques innovantes, l'organisation de cycles à l'attention des cadres dirigeants, le pilotage opérationnel et l'animation d'un laboratoire d'innovation publique, la Fabrique à projets et d'un incubateur de méthodologies pédagogiques innovantes, la **Fabrique de l'innovation pédagogique**.

Elle propose d'une manière générale une action pédagogique et des démarches collaboratives centrées sur les transformations et contribue à la diffusion des sujets émergents et des enjeux de l'innovation publique.

**La Fabrique de l'innovation pédagogique**, née en 2020 au sein de l'iPEC, accompagne des services du pôle ministériel (directions centrales, services déconcentrés, établissements publics) mais aussi d'autres ministères et les collectivités territoriales, dans la conduite de leurs projets. Objectif : expérimenter de nouveaux modes de faire, explorer des idées et tester des solutions, en utilisant

des méthodes d'acculturation innovants, en repensant des méthodes et outils pédagogiques adaptés et sur mesure en vue *d'accélérer* la transition écologique et sa prise en compte dans les territoires.

## II. CAHIER DES CHARGES

### 1 – *Objet de la prestation*

**Le dispositif de modules a pour objet le montage** – avec production de livrables, de type fichiers supports de présentation, documents et exemples – **l'animation et l'évaluation** d'ateliers thématiques, à différents degrés d'approfondissement :

- **Format court** : inférieur ou égal à 1 heure « webinaire 60 minutes chrono »
- **Format moyen** : de 1 heure à 3 heures
- **Format long** : 6 heures
- **Conception d'une boîte à outils** : à l'issue de ces webinaires une boîte à outils sera également proposée avec des ressources "pour aller plus loin" (replay, supports d'ateliers, bibliographie, veille, ...)

Le prestataire devra recourir à des **exemples en lien avec les politiques publiques** portées par le ministère.

Ces webinaires **devront obligatoirement être interactifs** et proposer des séquences collaboratives (pas uniquement des apports théoriques descendants).

**Ce parcours sera animé par le prestataire**, en partenariat si besoin, avec des grands témoins et d'autres spécialistes de la thématique. La sollicitation de ces tiers devra être intégrée dans la proposition financière du prestataire forfaitisée.

Suivant la réunion de cadrage de projet avec le prestataire et l'équipe projet iPEC, il pourra être fait appel à un agent du ministère, pour une intervention sur les actualités de la politique publique ciblée.

### 2 – *Résultats pédagogiques attendus*

**Les objectifs de l'iPEC sont les suivants :**

- **Acculturer et sensibiliser** : à des thématiques liées au contexte actuel permettant de mieux appréhender la complexité et l'approche systémique
- **Inspirer** : à des thématiques nouvelles et innovantes
- **Décrypter** : certains concepts-clés autour de l'évolution des modes de « faire », tels que : la conduite en mode projet, l'innovation et le collaboratif..
- **Expérimenter** : expérimentation sur un format court et percutant de sessions collaboratives à distance sur des outils numériques variés faisant appel à de la pédagogie active et ludique (jeux, théâtre, sondages, word cafés, ...)
- **Outiller** : proposer des ressources pour un apprentissage asynchrone

### 3 – *Prestation attendue*

**1 - Conception et animation de formats courts « webinaires » de 60 minutes en distanciel et livrables associés**

- un temps de présentation théorique de la thématique avec des exemples
- un ou plusieurs temps « interactifs » avec les participants (sondage, jeux, nuage de mots-clés, séquence de questions/réponses, etc.)
- une évaluation à chaud
- boîte à outils : replay, supports d'ateliers, bibliographie, veille,...

Ces webinaires se dérouleront sur la pause méridienne (13h30/14h30), à une fréquence

prévisionnelle de 2 webinaires par mois (à définir lors des réunions de cadrage), et viendront nourrir le cycle « 60 minutes chrono » lancé par l'iPEC au mois de juin 2021 (lien vers site internet: <http://www.ipeec.developpement-durable.gouv.fr/cycle-60-minutes-chrono-r211.html>).

**L'objectif est de donner le coup d'envoi du parcours à la rentrée de septembre 2021.**

## **2 - Conception et animation de formats moyens ou longs en distanciel et livrables associés**

- un temps de présentation théorique de la thématique avec des exemples
- un ou plusieurs temps « interactifs » avec les participants (sondage, jeux, nuage de mots-clés, séquence de questions/réponses, etc.)
- une évaluation à chaud
- boîte à outils : replay, supports d'ateliers, bibliographie, veille,...

Le prestataire précisera en particulier les modalités d'animation de ces ateliers et d'évaluation de leur impact. Des propositions d'amélioration de la structure de la démarche telle que proposée ici, pour la rendre plus efficiente et impactante sont attendues.

## **3 - Modalités**

- Cadrage du projet : réunions et comptes rendus. Livrables actés dans la note de et cadrage, participation aux réunions de suivi du projet
- Conception, animation et co-organisation des sessions collaboratives (en distanciel ou présentiel)

## **4 – Livrables**

- Livraison de supports de présentation de tous types et production d'un livret d'ateliers : fichiers format ppt, documents, vidéos, sondages, réponses aux cas pratiques des stagiaires, ...
- Documentation et valorisation des résultats : replay vidéos, captures d'écran de sessions collaboratives, comptes rendus
- La boîte à outils comprendra a minima : les supports de l'atelier, le replay, des ressources pour « aller plus loin »
- Evaluation de l'accompagnement

La solution numérique à utiliser pour l'animation des actions sera décidée par l'iPEC (l'acheteur) et le candidat retenu lors de la réunion de cadrage. Elle permettra de constituer des ateliers avec plusieurs sous-groupes, d'intervenir en direct (son + image au besoin), d'échanger avec les stagiaires et de présenter les différents supports à l'écran (fichiers type ppt ou vidéo).

Les ateliers pourront être enregistrés à des fins potentielles de synthèses diffusables par l'iPEC.

L'ensemble des productions sera propriété intellectuelle de l'iPEC (option B en application de l'article 25 du CCAG-PI).

Il est demandé au prestataire **d'établir une proposition chiffrée** en renseignant le bordereau des prix unitaires annexé à la présente consultation. **La conception de chaque module ne sera facturée qu'une seule fois dans le cadre du premier bon de commande, tout ajustement issu des évaluations intermédiaires, sera inclus dans la prestation de réalisation et d'animation de chaque séquence.**

## **5 – Pilotage**

Un comité de suivi sera mis en place par la Fabrique de l'innovation pédagogique, ce comité sera composé de chefs de projets, du sponsor et du prestataire.

**La réunion de cadrage du projet (1<sup>er</sup> bon de commande) avec le comité de pilotage aura lieu en septembre 2021.**

## **6 - Public cible**

Public cible pressenti :

- Tout agent
- Cadres dirigeants et cadres intermédiaires en administration centrale et dans les services déconcentrés du pôle ministériel
- Opérateurs
- Public interministériel et partenaires

## **7– Contrat à bons de commande et prix**

Les prestations donneront lieu à un contrat à bons de commande défini avec un montant maximum et un montant minimum. Le montant minimum est fixé à 6 000€ HT et le montant maximum à 39 000 € HT pendant toute la durée du marché reconductions comprises.

**Les prix sont fermes et définitifs. Tous les frais annexes y compris les éventuels frais de déplacements sont intégrés dans les prix proposés dans le bordereau des prix.**

## **8 – Durée de validité du contrat**

La durée de validité du contrat est de 12 mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit 3 fois de façon tacite pour une durée chacune de 12 mois. La durée maximale, reconductions comprises est de 48 mois.

### **III. REGLES DE LA CONSULTATION**

#### **1 – Liste des documents à présenter par les candidats :**

- a) la proposition d'intervention (note méthodologique) de 10 pages maximum répondant aux prestations détaillées du chapitre 3 (contenu, méthodes, outils) avec un calendrier prévisionnel ;
- b) la présentation de la structure, la composition de l'équipe et les intervenants qui effectueront la prestation (avec CV nominatifs et références d'intervention dans des domaines équivalents à la prestation) ;
- c) un bordereau des prix (HT, TVA et TTC en euros) à compléter selon le tableau ci-joint en annexe du document de consultation comprenant la liste de tous les prix susceptibles d'être commandés dans le contrat à bons de commande (en format excel et pdf) ;

## **2 – Pondération des critères de jugement des offres**

- la qualité et la pertinence de la proposition d'intervention et la méthodologie proposée jugée sur le document demandé au 1a = (40%)
- les références jugées sur les documents demandés au 1b = (25%)
- le prix jugé sur le document demandé au 1c = (35%)

## **3 – Négociation**

L'acheteur se réserve la possibilité de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des offres initiales sans négociation. Mais si le représentant du pouvoir adjudicateur négocie avec les candidats ayant présenté une offre, cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

## **4 – Conditions d'exécution des prestations**

La prestation fera l'objet d'un contrat à bons de commande signé entre l'iPEC et le(la) candidat(e) retenu(e). Les prestations, les livrables attendus et les conditions financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

## **5 – Délai de réponse**

Ces propositions seront envoyées, au plus tard, le vendredi 3 septembre 2021 à 14h00 par courrier électronique à l'adresse suivante : [marches.ipec.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:marches.ipec.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr)

Un accusé réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.